

Zeitschrift:	Orion : Zeitschrift der Schweizerischen Astronomischen Gesellschaft
Herausgeber:	Schweizerische Astronomische Gesellschaft
Band:	12 (1967)
Heft:	103
Rubrik:	Un nouvel observatoire à Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

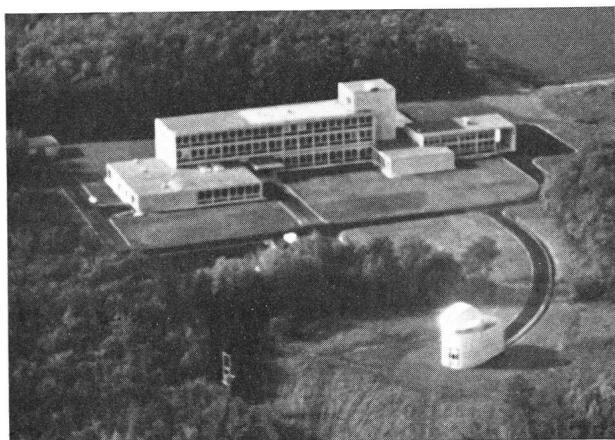
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un nouvel Observatoire à Genève

Le nouvel Observatoire de Genève est une tentative de créer un organisme permettant de nous adapter à l'évolution de l'astronomie de ces 30 prochaines années. L'Observatoire, associé à la station astronomique de l'Université de Lausanne, est un complexe qui permet de satisfaire aux conditions suivantes:

1. Assurer les moyens en appareils, bâtiments et en personnel scientifique et technique pour développer la recherche astronomique avec des instruments posés sur la Terre (nous donnerons le nom de «classique» à cette recherche).
2. Assurer les moyens en appareils, bâtiments et en personnel scientifique et technique pour développer la recherche astronomique à partir d'instruments placés dans l'espace (nous l'appellerons recherche astronomique spatiale).
3. Contribuer à la formation des étudiants par des cours et des travaux pratiques.
4. Assurer la formation des étudiants avancés destinés à devenir des chercheurs.

Or, il est évident que, pour accomplir ce programme, une spécialisation des recherches et des enseignements est indispensable.



Le nouvel Observatoire de Genève et la coupole de la station d'observation de l'Institut d'astronomie de l'Université de Lausanne (Photo Katzarkoff).

Pour satisfaire les conditions énoncées ci-dessus, le nouvel Observatoire de Genève comprend les sections suivantes:

1. Un ensemble de laboratoires permettant d'effectuer:
 - a) le traitement du matériel photographique
 - b) des mesures de photométrie photographique
 - c) des travaux de spectrographie et de spectrophotométrie
 - d) des mesures astrométriques
 - e) des mesures photoélectriques
 - f) des préparations chimiques.

2. Un ensemble de laboratoires permettant de faire des recherches:
 - a) en photométrie photoélectrique
 - b) sur les caméras électroniques
 - c) en photométrie stellaire à plusieurs couleurs
 - d) sur l'ultraviolet stellaire et la préparation des expériences par ballons, fusées et satellites.
3. Un ensemble de laboratoires permettant des travaux pratiques pour étudiants en astronomie et en astrophysique. Ces laboratoires porteront, par exemple, sur la théorie des instruments d'optique, sur les techniques de mesure des rayonnements et sur la spectrographie.
4. Un ensemble technique comportant un bureau technique, un atelier de menuiserie et de peinture, un laboratoire d'électronique, un atelier de montage et de mise au point, un magasin de matériel et de liquides (Azote liquide par exemple).

5. Un ensemble destiné à l'observation, constitué par la coupole de la station d'astronomie de l'Université de Lausanne. Cette coupole comprend un instrument astronomique et un laboratoire d'enseignement.

Les instruments installés dans cette coupole sont destinés à l'enseignement d'abord, puis à des programmes introductifs à des recherches et à l'entraînement du personnel. La recherche astronomique doit s'effectuer dans les meilleures conditions atmosphériques possibles et c'est la raison pour laquelle nous avons construit notre annexe de Haute Provence et équipé le sommet du Jungfraujoch et du Gornergrat. C'est dans ces trois derniers sites que se font surtout les observations de précision destinées aux recherches.

La coupole de l'Université de Lausanne comprend:

- 1 télescope de 60 cm de diamètre
- 1 astrographe de 17 cm
- 1 télescope de Schmidt
- 1 prisme objectif.

Sur le toit du bâtiment se trouve une station de tracking des satellites. Ce toit, qui peut être atteint par un monte-charge, permet aussi l'installation de nombreux appareils. Le terrain très vaste (plus de 30 000 m²) permet facilement la construction de nouvelles installations, lorsque cela sera nécessaire. Le nouvel Observatoire situé à 13 km de la ville, dans une clairière, loin des lumières perturbatrices, offre ainsi d'excellentes possibilités pour l'enseignement.

6. Un ensemble comprenant des bureaux administratifs, des bureaux pour les chercheurs, des bibliothèques, une salle de lecture, une salle de cours.
7. Un ensemble de locaux destinés au service chronométrique.